

COMMUNIQUE DE PRESSE

Futur Hôtel de Ville et d'Agglomération, musée, espace napoléonien : les Agglo-Yonnais concertés sur l'avenir de leur cœur de ville

Les services municipaux et communautaires sont répartis sur 17 sites différents.

La création d'un nouvel Hôtel de Ville et d'Agglomération représente une opportunité pour :

- Moderniser les services publics ;
- Réduire les coûts de fonctionnement (économie de 376 000 € par an) ;
- Remettre en valeur le patrimoine remarquable ;
- Densifier l'offre de logements suite à la vente de certains bâtiments accueillant aujourd'hui les services de la Ville ;
- Assurer une continuité commerciale entre la rue Clemenceau et le quartier des Halles.

De plus, cet aménagement répond aux problématiques de vétusté et de dangerosité de l'actuel Hôtel de Ville situé place Napoléon (avertissements successifs de la Préfecture) et à l'exiguïté des locaux de l'Agglomération rue Goscinny.

En complément, la Ville a souhaité proposer une nouvelle offre culturelle et touristique alliant Histoire et Beaux-Arts via la création d'un nouveau musée et d'un espace napoléonien dans l'ancien conservatoire.

Conformément au Code de l'Urbanisme et afin de renforcer la fierté et le sentiment d'appartenance des Agglo-Yonnais à leur territoire, la Ville et l'Agglomération mettent aujourd'hui en place une concertation spécifique à ce projet d'envergure, qui se décline en plusieurs outils.

Un questionnaire en ligne

Un questionnaire en ligne sera proposé du **6 au 27 mars 2018** sur www.larochesuryon.fr
5 aspects identifiés seront soumis à l'appréciation des Agglo-Yonnais :

- Les services indispensables d'un **guichet unique** pour faciliter les démarches des citoyens ;
- Les caractéristiques de l'**espace napoléonien** (ce que les usagers pourront y retrouver) ;
- Le devenir du **bâtiment accueillant aujourd'hui l'Hôtel de Ville** ;
- Les futures activités du **bâtiment qui héberge actuellement le musée** ;
- La possible **piétonisation de la rue située devant l'actuel Hôtel de Ville**.

Un registre en ligne et dans les mairies

A partir du mardi 6 mars 2018, un registre sera mis en ligne sur le site de la Ville/Agglomération et sera mis à disposition du public dans l'actuel Hôtel de Ville situé place Napoléon et dans les quatre mairies annexes (Bourg-sous-La Roche, La Garenne – Pyramides – Jean-Yole, Saint-André – Val d'Ornay – Forges, Vallée-Verte – Liberté) pour recevoir les observations et les suggestions éventuelles des citoyens.

Une réunion publique

Une réunion publique destinée à l'ensemble des Agglo-Yonnais est proposée le **mardi 13 mars 2018 dans l'auditorium du Cyel à partir de 19h00** afin de présenter les objectifs et grandes orientations de ces aménagements urbains.

CONTACTS PRESSE